



BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES ARCADYS
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
sur le compte financier unique de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE
BUDGET HÔTEL D'ENTREPRISES ARCADYS

Séance du 10 mars 2025

Convocation du

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :

Votes Contre Pour Abstention

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		00,00
Opérations de l'exercice	122 846,22	122 859,34
Totaux	122 846,22	122 859,34
Résultat de clôture		13,12

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
	85 088,95
141 934,11	72 791,46
141 934,11	157 880,41
	15 946,30

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
00,00	85 088,95
264 780,33	195 650,80
264 780,33	280 739,75
	15 959,42

Besoin de financement	00,00	
Excédent financement	15 946,30	
Restes à réaliser	11 395,00	00,00
Besoin de financement	-11 395,00	
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total financement		
Excédent financement	4 551,30	
	0,00	
	13,12	

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

Au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
 Le Président,
 Jean-Claude GODINEAU